



APPEL À CANDIDATURES 50 entreprises témoins

Devenez entreprises témoins

**L'ADEME recherche 50 entreprises
qui veulent diminuer leurs coûts
en réduisant & valorisant plus leurs déchets**

Entreprises, vous payez vos déchets 2 fois :

- 1) **Pour les produire** : vos déchets sont des emballages, produits et matières que vous avez achetés,
- 2) **Pour les gérer** : vous payez les charges de gestion interne et les factures de vos prestataires déchets.

Réduire le coût des déchets c'est possible :

Métaldyne

Métallurgie et travail des métaux
Vénissieux (69)

Une économie de 75 k€/an

Métaldyne a réduit ses déchets de 45 % par pièce produite en :
- stockant les matières en chambre froide,
- optimisant la production et les procédés,
- sensibilisant le personnel.

Aisan Bitron

Fabrication de matériel de transport
Nevers (58)

Une économie de 32 k€/an

Aisan Bitron a réduit ses déchets non valorisés de 77 % en :
- optimisant les procédés et en changeant d'emballages,
- sensibilisant le personnel,
- suivant les coûts,
- triant mieux.

**Devenez vous aussi une entreprise témoin,
participez à l'appel à candidatures !**

**Appel ouvert jusqu'au 28/02/2011
aux entreprises de plus de 10 salariés
(hors du secteur de la gestion des déchets).**

**Pour en savoir + : www.ademe.fr
Rubrique Appels à propositions**

Les partenaires de l'opération



APPEL À CANDIDATURES
50 entreprises témoins
Réduire & valoriser plus ses déchets pour diminuer ses coûts

L'objectif de l'ADEME : démontrer par l'exemple.

L'ADEME va accompagner, durant un an, 50 entreprises témoins dans leurs actions pour réduire & valoriser plus leurs déchets et démontrer que ces actions sont rentables.

- ➔ **Bénéficiez de 3 jours de conseil gratuit par un expert :**
 - Un jour sur site pour le diagnostic initial,
 - Deux jours de conseil à distance sur un an pour vous aider à réaliser et à suivre vos actions.

- ➔ **Profitez de l'aide d'un expert avec une double compétence :**
Deux cabinets conseils, experts en prévention et gestion des déchets et en optimisation des coûts, unissent leurs compétences pour vous aider à faire des économies.

- ➔ **Renforcez votre image :**
L'ADEME et ses partenaires valoriseront les entreprises témoins et leurs actions.

Pour participer à l'appel à candidatures :
Vous êtes une entreprise de plus de 10 salariés.

(hors du secteur de la gestion des déchets)

Vous connaissez vos déchets et vous avez des objectifs pour les réduire, les valoriser plus et diminuer leur coût.

Rendez-vous sur www.ademe.fr/appels-propositions avant le 28/02/2011 pour :

- ➔ trouver toutes les informations sur l'appel à candidatures
- ➔ remplir votre dossier de candidature en ligne



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie est un établissement public qui participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.